



Conseil Municipal du 7 mars 2018

Compte rendu

Date de convocation
27 février 2018

Conseillers en exercice 19

Maire : M. Patrick GUEN
Secrétaire de séance : Mme Carol AUTRET

Le Conseil municipal de PLOUGOULM s'est réuni le 7 mars 2018 à 18h00, sous la Présidence de M. Patrick GUEN, Maire.

Date de convocation : 27 février 2018

Etaient présents : M. Patrick GUEN, M. Jacques JACOB, Mme Anne-Marie MALHERBE, Mme Marie-Hélène CRENN, M. Sébastien DELANOE, M. André TROADEC, M. Alain CABIOCH, Mme Françoise LE BER, Mme Marie-Hélène QUIEC, Mme Carol AUTRET, Mme Angélique QUERE, M. Jean-Jacques AUTRET, Mme Josette BOUTOILLER, M. Jean-Michel CADIOU, Mme Tiphaine GILLET.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : Mmes Sonia SENANT et Virginie SOCHARD, MM. Thierry PRIGENT et Louis ROLLAND qui avaient respectivement donné pouvoir à Mmes Carol AUTRET, Marie-Hélène QUIEC et à MM. Patrick GUEN et Jean-Michel CADIOU.

Invitée : Mme Maryse GUENNEC, Comptable Public.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ajout d'un point à l'OJ : demande de subvention pour le projet école au titre du fonds de soutien à l'investissement local.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 7 décembre 2017

(Rapporteur : M. le Maire)

Transmis à l'ensemble du conseil municipal par courriel le 8 décembre 2017.

Il doit être approuvé en début de séance.

Les conseillers adoptent le compte rendu à l'unanimité.

2. Adoption du compte de gestion 2017

(Rapporteur : M. JACOB)

Monsieur JACOB, 1^{er} adjoint, rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le comptable public.

Après présentation du compte de gestion par Mme GUENNEC, Comptable public,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2017 à l'exception de MM. CADIOU et ROLLAND qui s'abstiennent. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3. Adoption du compte administratif 2017

(Rapporteur : M. JACOB)

En dehors de la présence du Maire et sous la présidence de M. JACOB, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	1 173 504,05 €
Recettes	1 304 717,18 €
Excédent de fonctionnement reporté :	131 213,13 €
Résultat antérieur reporté :	37 599,21 €
Excédent de fonctionnement global :	168 812,34 €

Investissement

Dépenses	475 476,47 €
Recettes	577 963,06 €
Excédent d'investissement reporté	102 486,59 €
Résultat antérieur reporté :	- 85 616,91 €
Excédent d'investissement global :	16 869,68 €

Restes à réaliser en dépenses : 75 270,00 €

Besoin de financement : 75 270,00 €

M JACOB précise que de nombreux travaux ont été effectués en régie, c'est-à-dire, par les agents du service technique plutôt que par des entreprises. C'est notamment le cas du jardin partagé, de certains travaux au boulodrome et à l'espace Hermine.

Hors de la présence de M. GUEN, le maire, qui avait aussi un pouvoir de M. PRIGENT, le conseil municipal approuve le compte administratif du budget communal 2017, à l'exception de MM. CADIOU et ROLLAND qui s'abstiennent.

4. Budget principal : affectation du résultat

(Rapporteur : M. JACOB)

M. Jacques JACOB propose au Conseil municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement 2017 du budget principal.

Considérant les dépenses à couvrir en investissement et en fonctionnement,

Considérant que le compte administratif 2017 présente :

- Un excédent de fonctionnement reporté de 168 812,34 €
- Un excédent de la section d'investissement de 16 869,68 €

Considérant les restes à réaliser :

- En dépenses pour 75 270,00 €

Soit un besoin de financement de 75 270,00 €.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement ainsi :

Affectation complémentaire en réserve d'investissement : 75 270,00 € au c/1068,

Affectation à l'excédent reporté : 93 542,34 € au c/002.

Les conseillers approuvent l'affectation des résultats à l'exception de MM. CADIOU et ROLLAND qui s'abstiennent.

5. Camping municipal : adoption du compte de gestion 2017

(Rapporteur : M. JACOB)

Après présentation du compte de gestion du camping par Mme GUENNEC, comptable public,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2017 du camping municipal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

6. Camping municipal : adoption du compte administratif 2017 et affectation du résultat

(Rapporteur : M. JACOB)

Sous la présidence de M. JACOB, 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget annexe « camping municipal du bois de la Palud » 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	19 157,70 €	Recettes	19 954,79 €
----------	-------------	----------	-------------

Excédent de fonctionnement reporté : 797,09 €

M. Jacques JACOB propose au Conseil municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement 2017 du budget annexe « camping municipal du Bois de la Palud » soit 797,09 € au c/002 « excédents antérieurs reportés ».

Hors de la présence de M. GUEN, le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe du camping pour 2017 puis, valide l'affectation du résultat telle que proposée.

7. Fixation des taux d'imposition

(Rapporteur : M. JACOB)

M. JACOB propose au Conseil municipal de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales au même niveau qu'en 2017, soit :

- Taxe d'habitation : 13.91%,
- Taxe foncière (bâti) : 19.33%,
- Taxe foncière (non bâti) : 44.12%

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'assemblée valide le maintien des taux d'imposition tel que proposé.

8. Budget primitif 2018

(Rapporteur : M. JACOB)

M. JACOB présente le projet de budget primitif 2018 qui s'équilibre en fonctionnement à 1 327 092,34 € et en investissement à 670 623,02 €.

Pour la section de fonctionnement, M. JACOB précise que les charges sont maîtrisées, notamment les charges de personnel par le non remplacement d'un agent parti à la retraite.

Les principaux investissements pour 2018 sont les suivants : finalisation des travaux d'enfouissement des réseaux à Mesméniou, réfection des routes les plus dégradées sur les deux années à venir (VC 12, VC 5 au Stang, VC 6, Frost), réagencement et rénovation de l'école, création d'un skate parc.

Il évoque aussi l'éventualité de transférer la bibliothèque au Foyer pour tous en raison d'une hausse de la fréquentation de la cantine qui rend nécessaire l'agrandissement de l'espace d'accueil des enfants.

Les conseillers approuvent le budget primitif de la commune à l'exception de MM. CADIOU et ROLLAND qui s'abstiennent.

9. Camping du Bois de la Palud : budget primitif 2018

(Rapporteur : M. JACOB)

M. JACOB présente le projet de budget primitif du camping du Bois de la Palud pour 2018 qui s'équilibre en fonctionnement à 18 215,00 €.

Les conseillers approuvent le budget primitif du camping à l'unanimité.

10. Rapport de la CLETC

(Rapporteur : M. JACOB)

Monsieur JACOB présente le rapport de la CLETC du 11 décembre juin 2017. Celui-ci concerne :

- La gestion des espaces naturels
- La régularisation ADS 2017
- Le prévisionnel ADS 2018

Pour la commune de Plougoulm, l'attribution de compensation prévisionnelle 2018 est de 19 864,00 € + 1926,00 € (régularisation ADS 2017) soit 21 790,00 € se décomposant comme suit :

- Attribution au 01.01.07 : 9 368,00 €
- ZA voirie : 1214,00 €
- ZA espaces verts : 1282,00 €
- Estimation ADS 2018 : 8000,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'assemblée valide le rapport de la CLETC.

11. Régularisation ADS 2017

(Rapporteur : M. JACOB)

Le nombre d'actes d'urbanisme établi par le service commun en 2017 étant supérieur au prévisionnel, la régularisation est de 1926,00 € en faveur de Haut Léon Communauté.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'assemblée valide la régularisation du montant dû pour les ADS en 2017.

12. Protection sociale complémentaire : participation au risque santé

(Rapporteur : M. JACOB)

Il est rappelé que conformément au décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011, les collectivités territoriales et établissements ont la possibilité de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, pour le risque santé et pour le risque prévoyance. En 2015, la commune a délibéré afin de participer au risque prévoyance (6 € net mensuel par agent).

Il est proposé à l'assemblée de participer à la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité pour le risque santé en participant aux cotisations des contrats labellisés souscrits par les agents à hauteur de 10 € net mensuel par agent (15 € brut).

L'assemblée valide cette proposition à l'unanimité.

13. Aliénation d'un chemin rural : enquête publique

(Rapporteur : M. le Maire)

M. Jean-Yves EDERN a fait part de son souhait d'acquérir le chemin rural sis au Stang, entre les parcelles cadastrées AW 24-27-28 et AW 267-265-264-342.

Ce chemin, qui mesure approximativement 241,55 mètres, n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser. Il est précisé que le demandeur n'est pas le seul riverain du chemin en effet, M. et Mme UGUEN, Mme FONTENAY, M. CLOAREC et M. CASTEL sont concernés par l'aliénation projetée.

Conformément au Code rural et de la pêche maritime article L161-10 et 161-11 qui indique que :

« Lorsqu'un chemin rural cesse d'être affecté à l'usage du public, la vente peut être décidée après enquête par le conseil municipal, à moins que les intéressés groupés en association syndicale conformément à l'article L. 161-11 n'aient demandé à se charger de l'entretien dans les deux mois qui suivent l'ouverture de l'enquête.

Lorsque l'aliénation est ordonnée, les propriétaires riverains sont mis en demeure d'acquérir les terrains attenants à leurs propriétés.

Si, dans le délai d'un mois à dater de l'avertissement, les propriétaires riverains n'ont pas déposé leur soumission ou si leurs offres sont insuffisantes, il est procédé à l'aliénation des terrains selon les règles suivies pour la vente des propriétés communales. »

il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien du domaine privé de la commune dans les conditions de forme et de procédure prévues à cet effet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le maire à procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural sis au Stang entre les parcelles cadastrées AW 24-27-28 et AW 267-265-264-342.

14. Tarif de vente pour le bois issu du domaine communal au profit du CCAS

(Rapporteur : M. le Maire)

M. le Maire indique que le bois issu du domaine communal peut intéresser des habitants de la commune et que la vente constituerait une recette supplémentaire pour le budget du CCAS. En conséquence, il propose d'autoriser la vente de ce bois et de fixer le tarif à 60€ la corde.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité valide cette proposition.

15. Vente d'un terrain appartenant au CCAS

(Rapporteur : Mme CRENN)

Mme Marianne ROUE représentant le Gaec BRENENTEC-ROUE a fait part, par écrit, de son souhait d'acheter une parcelle sise au lieu-dit Brénentec cadastrée section AH n°224 pour une contenance de 365 m².

Celles-ci appartenant au CCAS, celui-ci a délibéré en faveur de cette vente au prix de 1€/m², les frais d'acquisition restant à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité valide cette proposition.

16. Avenant à la convention avec EPAL

(Rapporteur : Mme MALHERBE)

La convention entre la commune et l'association EPAL pour la délégation de gestion de l'accueil collectif de mineurs, est arrivée à échéance le 31 décembre 2017.

Compte tenu de la possibilité de rejoindre le service commun de Haut Léon Communauté à partir du 1^{er} septembre 2018, la commune souhaitait signer un avenant avec EPAL jusqu'au 31 août 2018. Cependant, l'association EPAL nous informe qu'en raison de la réglementation propre aux conventions pluriannuelles, l'avenant doit couvrir une période minimale de 18 mois, soit jusqu'au 30 juin 2019. EPAL propose donc un avenant sur cette durée, avenant assorti d'une possibilité de résiliation anticipée, sans indemnité compensatoire, avec préavis de 3 mois.

Le budget prévisionnel pour 2018 est de 17 021,00 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise le Maire à signer un avenant jusqu'au 30 juin 2019 et prend acte de la possibilité de résiliation anticipée.

17. Vente d'une parcelle communale

(Rapporteur : M. le Maire)

Dans la continuité de la délibération n°2017-05-07 du 18 mai 2017, M. et Mme BOUTOILLER souhaitent faire l'acquisition d'une parcelle communale correspondant à une partie de la mare leur appartenant située à Prat Béat, cadastrée section AO n°171 pour une surface de 35 m². M. le Maire propose un prix de 0,50 €/m² soit approximativement 17,50 €, les frais de bornage et de notaire restant à la charge de l'acquéreur.

Mme BOUTOILLER, conseillère municipale intéressée à l'affaire, ne vote pas.

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent le Maire à vendre ce délaissé à 0,50 €/m² avec 16 voix POUR, 1 voix CONTRE (Mme QUERE) et 1 abstention (M. CABIOCH).

18. Projet de réagencement de l'école publique Charles Perrault : demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL)

(Rapporteur : M. TROADEC)

M. le Maire informe l'assemblée que le projet de travaux à l'école publique Charles Perrault a été revu en raison d'un coût jugé trop onéreux. Le nouveau projet consiste à réagencer les pièces existantes de manière à pouvoir réintégrer les élèves de CM, à remplacer la couverture et à rénover l'intérieur des locaux.

Le montant prévisionnel de ce projet s'élève à 99 981,00 € HT.

Aussi, il demande à l'assemblée l'autorisation de solliciter une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local à hauteur de 50 % et précise que ce projet a obtenu un accord de financement, en 2017, au titre de la DETR à hauteur de 30 %.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter cette subvention.

19. Décisions prises en vertu de la délégation du Maire (article 2122-22 du CGCT)

Décisions décembre 2017 – janvier-février 2018

Facture de l'entreprise POISSON

Objet : Création d'un chemin à Ruzunan

Montant : 2955.90 € TTC

Facture SDEF

Objet : Effacement réseau télécom Sainte Catherine

Montant : 3 484.74 € TTC

Facture DIESE

Objet : Achat d'un PC portable et 18 tablettes pour l'école

Montant : 8049.60 € TTC

Facture 2PL

Objet : Remplacement des fenêtres du foyer pour tous

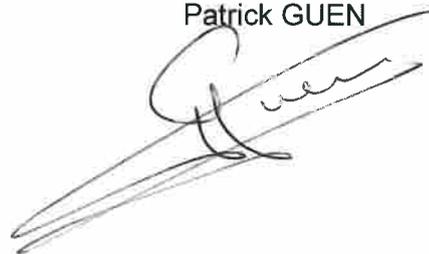
Montant : 2 376.26 €

M. JACOB remercie Mme GUENNEC, Comptable Public, pour ses conseils, ainsi que Mmes BALANANT et WILHELM pour leur travail sur le budget.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 20h30.

Le Maire,

Patrick GUEN



LISTE DES DELIBERATIONS

- D. n°2018.03.01 Approbation du compte rendu de la séance du 7 décembre 2017
 - D. n°2018.03.02 Adoption du compte de gestion 2017
 - D. n°2018.03.03 Budget principal : adoption du compte administratif 2017
 - D. n°2018.03.04 Budget principal : affectation du résultat
 - D. n°2018.03.05 Adoption du compte de gestion du camping du Bois de la Palud
 - D. n°2018.03.06 Camping municipal : adoption du compte administratif 2017 et affectation du résultat
 - D. n°2018.03.07 Fixation des taux d'imposition
 - D. n°2018.03.08 Budget primitif 2018
 - D. n°2018.03.09 Camping du Bois de la Palud : budget primitif 2018
 - D. n°2018.03.10 Rapport de la CLETC
 - D. n°2018.03.11 Régularisation ADS 2017
 - D. n°2018.03.12 Protection sociale complémentaire : participation au risque santé
 - D. n°2018.03.13 Aliénation d'un chemin rural : enquête publique
 - D. n°2018.03.14 Tarif de vente pour le bois issu du domaine communal au profit du CCAS
 - D. n°2018.03.15 Vente d'une parcelle appartenant au CCAS
 - D. n°2018.03.16 Avenant à la convention avec EPAL
 - D. n°2018.03.17 Vente d'une parcelle communale
 - D. n°2018.03.18 Projet de réagencement de l'école publique Charles Perrault : demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL)
- Décisions prises en vertu de la délégation du Maire (article 2122-22 du CGCT)

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

Patrick GUEN,	
Jacques JACOB,	
Anne-Marie MALHERBE	
André TROADEC,	
Marie-Hélène CRENN,	
Sébastien DELANOE,	
Jean-Jacques AUTRET,	
Thierry PRIGENT, (pouvoir à P. GUEN)	
Alain CABIOCH,	
Marie-Hélène QUIEC,	
Françoise LE BER,	
Carol AUTRET,	
Virginie SOCHARD, (pouvoir à MH. QUIEC)	
Angélique QUERE,	
Jean-Michel CADIOU,	
Josette BOUTOUILLER,	
Louis ROLLAND, (pouvoir à JM. CADIOU)	
Tiphaine GILLET,	
Sonia SENANT, (pouvoir à C. AUTRET)	

Dépenses de fonctionnement 2017

	Prévu	Réalisé
011 - Charges à caractère général	328 050,00 €	326 213,51 €
6042 - Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	1 000,00 €	- €
605 - Achats de matériel, équipements et travaux	28 000,00 €	28 884,14 €
60611 - Eau et assainissement	6 100,00 €	3 232,91 €
60612 - Énergie - Électricité	25 000,00 €	22 796,40 €
60621 - Combustibles	7 000,00 €	6 477,86 €
60622 - Carburants	7 200,00 €	7 516,19 €
60623 - Alimentation	- €	1 463,48 €
60624 - Produits de traitement	- €	96,90 €
60628 - Autres fournitures non stockées	- €	60,66 €
60631 - Fournitures d'entretien	5 500,00 €	5 624,48 €
60632 - Fournitures de petit équipement	5 000,00 €	4 539,64 €
60633 - Fournitures de voirie	- €	1 386,91 €
60636 - Vêtements de travail	1 500,00 €	1 095,20 €
6064 - Fournitures administratives	4 000,00 €	2 374,31 €
6065 - Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	4 000,00 €	2 388,28 €
6067 - Fournitures scolaires	12 500,00 €	8 293,84 €
6068 - Autres matières et fournitures	1 500,00 €	1 752,81 €
611 - Contrats de prestations de services	62 000,00 €	64 128,00 €
6132 - Locations immobilières	6 000,00 €	6 435,00 €
6135 - Locations mobilières	3 400,00 €	4 937,18 €
61521 - Terrains	2 500,00 €	5 356,05 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	20 000,00 €	13 177,28 €
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	- €	121,00 €
615231 - Entretien et réparations voiries	16 500,00 €	16 447,85 €
615232 - Entretien et réparations réseaux	1 000,00 €	2 367,42 €
61524 - Bois et forêts	1 200,00 €	464,11 €
61551 - Matériel roulant	4 000,00 €	7 549,36 €
61558 - Autres biens mobiliers	3 500,00 €	3 832,61 €
6156 - Maintenance	7 500,00 €	8 250,17 €
6161 - Assurance multirisques	9 300,00 €	9 461,36 €
6168 - Autres primes d'assurance	3 100,00 €	2 862,51 €
6182 - Documentation générale et technique	7 000,00 €	7 000,60 €
6184 - Versements à des organismes de formation	500,00 €	1 370,51 €
6185 - Frais de colloques et séminaires	- €	162,50 €
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	700,00 €	282,21 €
6226 - Honoraires	25 000,00 €	24 367,43 €
6227 - Frais d'actes et de contentieux	1 000,00 €	- €
6228 - Divers (sorties école, frelons)	1 200,00 €	4 311,10 €
6231 - Annonces et insertions	1 000,00 €	1 810,81 €
6232 - Fêtes et cérémonies	4 000,00 €	3 000,18 €
6236 - Catalogues et imprimés	- €	1 704,90 €
6238 - Divers	2 000,00 €	3 749,91 €
6247 - Transports collectifs	13 000,00 €	11 763,56 €
6251 - Voyages et déplacements	500,00 €	1 213,73 €
6257 - Réceptions	- €	523,27 €
6261 - Frais d'affranchissement	5 500,00 €	4 412,61 €
6262 - Frais de télécommunications	8 000,00 €	6 750,13 €
627 - Services bancaires et assimilés	750,00 €	225,00 €
6281 - Concours divers (cotisations...)	3 050,00 €	3 149,29 €
6284 - Redevances pour services rendus	50,00 €	50,63 €
6288 - Autres services extérieurs	- €	918,23 €
63512 - Taxes foncières	6 000,00 €	5 583,00 €

6358 - Autres droits	500,00 €	490,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	575 660,00 €	575 612,52 €
6218 - Autre personnel extérieur	37 000,00 €	40 827,39 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00 €	305,65 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 800,00 €	7 325,35 €
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 000,00 €	975,61 €
6411 - Personnel titulaire	339 000,00 €	338 241,47 €
6413 - Personnel non titulaire	20 400,00 €	19 272,11 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 000,00 €	53 938,36 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	4 400,00 €	3 747,39 €
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 550,00 €	1 097,89 €
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	17 710,00 €	18 511,30 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	91 000,00 €	91 370,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	300,00 €	- €
6478 - Autres charges sociales diverses	200,00 €	- €
014 - Atténuations de produits	18 900,00 €	16 997,00 €
7391171 - Dégrèv.tax.e foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	1 000,00 €	956,00 €
739211 - Attributions de compensation	17 000,00 €	16 041,00 €
739223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	900,00 €	- €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	81,21 €	- €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	81,21 €	- €
023 - Virement à la section d'investissement	60 000,00 €	- €
023 - Virement à la section d'investissement	60 000,00 €	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 728,00 €	88 384,70 €
675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées	- €	542,68 €
6761 - Différences sur réalisations (positives) transférées en invest.	- €	123,32 €
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	87 728,00 €	87 718,70 €
65 - Autres charges de gestion courante	136 780,00 €	136 162,52 €
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	- €	61,93 €
6531 - Indemnités	55 000,00 €	55 427,64 €
6532 - Frais de mission	200,00 €	- €
6533 - Cotisations de retraite	2 200,00 €	2 328,82 €
6534 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 400,00 €	5 457,08 €
6535 - Formation	1 225,00 €	629,44 €
6541 - Créances admises en non-valeur	100,00 €	- €
65541 - Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	500,00 €	406,77 €
6558 - Autres contributions obligatoires	53 000,00 €	53 762,67 €
657362 - CCAS	1 405,00 €	- €
657363 - Subvention de fonctionnement camping	1 750,00 €	1 750,00 €
65748 - Subventions (associati)	16 000,00 €	15 460,00 €
658 - Charges diverses de la gestion courante	- €	878,17 €
66 - Charges financières	31 000,00 €	30 133,80 €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	31 000,00 €	30 133,80 €
	1 238 199,21 €	1 173 504,05 €

Recettes de fonctionnement 2017

	Prévu	Réalisé
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	37 599,21 €	37 599,21 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	37 599,21 €	37 599,21 €
013 - Atténuations de charges	32 000,00 €	39 425,44 €
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	28 000,00 €	39 231,84 €
6459 - Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	4 000,00 €	193,60 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	62 000,00 €	61 962,94 €
722 - Immobilisations corporelles	62 000,00 €	61 962,94 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	57 100,00 €	62 116,12 €
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00 €	3 899,00 €
70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	4 300,00 €	5 535,57 €
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	47 000,00 €	49 003,35 €
706882 - Recettes diverses	300,00 €	281,70 €
706883 - Location salles municip	2 500,00 €	2 525,00 €
706884 - Abonnement bibliotheque	1 000,00 €	799,00 €
70878 - par d'autres redevables	- €	72,50 €
73 - Impôts et taxes	680 000,00 €	728 112,10 €
73111 - Taxes foncières et d'habitation	640 000,00 €	648 138,00 €
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	- €	1 096,00 €
73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	- €	39 174,00 €
7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	40 000,00 €	39 704,10 €
74 - Dotations, subventions et participations	366 900,00 €	384 392,16 €
7411 - Dotation forfaitaire	200 000,00 €	198 129,00 €
74121 - Dotation de solidarité rurale	38 000,00 €	38 946,00 €
74127 - Dotation nationale de péréquation	42 000,00 €	40 825,00 €
74711 - Emplois jeunes	1 000,00 €	- €
74718 - Autres	15 000,00 €	12 662,07 €
7473 - Départements	7 000,00 €	4 284,78 €
74748 - Autres communes	6 150,00 €	13 717,56 €
7478 - Autres organismes	- €	6 462,75 €
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes professionnelle	150,00 €	48,00 €
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncière	15 000,00 €	12 554,00 €
74835 - Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	39 000,00 €	53 077,00 €
7484 - Dotation de recensement	3 600,00 €	3 686,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	24 600,00 €	25 991,34 €
752 - Revenus des immeubles	22 400,00 €	21 345,90 €
7588 - Autres produits divers	2 200,00 €	4 645,44 €
77 - Produits exceptionnels	- €	2 717,08 €
7788 - Produits exceptionnels divers	- €	2 051,08 €
775 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	666,00 €
	1 260 199,21 €	1 342 316,39 €

Dépenses d'investissement 2017

	Prévu	Réalisé
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	85 616,91 €	85 616,91 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	10 958,00 €	- €
1641 - Emprunts en euros	134 000,00 €	128 879,47 €
2031 - Frais d'études	3 350,00 €	3 348,00 €
040 - Travaux en régie	62 000,00 €	61 962,94 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	4 070,00 €	4 062,64 €
21312 - Bâtiments scolaires	2 280,00 €	2 276,05 €
21318 - Autres bâtiments publics	3 810,00 €	3 809,21 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	1 640,00 €	1 629,62 €
2313 - Constructions	47 200,00 €	47 193,64 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	3 000,00 €	2 991,78 €
10002 - Opération n° 10002 - Acquisitions de matériel	26 100,00 €	22 917,82 €
2051 - Concessions et droits similaires	17 400,00 €	15 063,92 €
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	500,00 €	- €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	5 200,00 €	4 260,66 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	2 000,00 €	2 113,44 €
2184 - Mobilier	1 000,00 €	1 479,80 €
10004 - Opération n° 10004 - Bâtiments communaux	148 200,00 €	128 012,30 €
2031 - Frais d'études	1 000,00 €	360,00 €
2111 - Terrains nus	76 000,00 €	72 050,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	3 000,00 €	298,44 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	- €	291,72 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	1 000,00 €	759,43 €
2313 - Constructions	67 200,00 €	54 252,71 €
10006 - Opération n° 10006 - Voirie	157 000,00 €	88 519,82 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	157 000,00 €	88 519,82 €
26 - Opération n° 26 - PLU	7 100,00 €	6 045,90 €
202 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	7 100,00 €	6 045,90 €
27 - Opération n° 27 - Espace Hermine	5 500,00 €	5 012,99 €
21318 - Autres bâtiments publics	5 500,00 €	5 012,99 €
29 - Opération n° 29 - Ecole publique	78 300,00 €	30 777,23 €
2031 - Frais d'études	3 000,00 €	9 873,19 €
21312 - Bâtiments scolaires	3 400,00 €	3 418,61 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	- €	6 427,43 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	- €	396,40 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	4 500,00 €	8 049,60 €
2313 - Constructions	67 400,00 €	2 612,00 €
	718 124,91 €	561 093,38 €

Recettes d'investissement 2017

021 - Virement de la section de fonctionnement	60 000,00 €	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 728,00 €	88 384,70 €
192 - Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	- €	123,32 €
21316 - Équipements du cimetière	- €	542,68 €
2802 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	2 460,00 €	2 460,00 €
28051 - Concessions et droits similaires	7 420,00 €	7 420,60 €
281311 - Hôtel de ville	16 338,00 €	16 337,73 €
281312 - Bâtiments scolaires	2 919,00 €	2 918,54 €
281316 - Equipements du cimetière	579,00 €	474,68 €
281318 - Autres bâtiments publics	492,00 €	492,01 €
28132 - Immeubles de rapport	22 330,00 €	22 330,23 €
28135 - Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	941,00 €	940,50 €
28152 - Installations de voirie	688,00 €	685,53 €
281533 - Réseaux câblés	252,00 €	252,05 €
281534 - Réseaux d'électrification	136,00 €	136,00 €
281538 - Autres réseaux	1 469,00 €	1 469,20 €
281568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	278,00 €	277,54 €
281571 - Matériel roulant	16 018,00 €	16 017,67 €
281578 - Autre matériel et outillage de voirie	173,00 €	172,75 €
28158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	2 042,00 €	2 042,14 €
28181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	4 175,00 €	4 273,20 €
28183 - Matériel de bureau et matériel informatique	6 510,00 €	6 510,05 €
28184 - Mobilier	991,00 €	991,04 €
28188 - Autres immobilisations corporelles	1 517,00 €	1 517,24 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	257 396,91 €	28 547,05 €
10222 - F.C.T.V.A.	15 000,00 €	15 582,08 €
10226 - Taxe d'aménagement	13 000,00 €	12 964,97 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	229 396,91 €	- €
13 - Subventions d'investissement	- €	9 888,40 €
1318 - Autres	- €	221,00 €
1323 - Départements	- €	2 995,40 €
1346 - Participations pour voirie et réseaux	- €	6 672,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	200 000,00 €
1641 - Emprunts en euros	300 000,00 €	200 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	- €	2 460,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	- €	2 460,00 €
27 - Autres immobilisations financières	- €	1 010,00 €
274 - Prêts	- €	1 010,00 €
10004 - Opération n° 10004 - Bâtiments communaux	13 000,00 €	13 978,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	13 000,00 €	10 400,00 €
1322 - Régions	- €	1 758,00 €
13251 - GFP de rattachement	- €	- €
2031 - Frais d'études	- €	1 820,00 €
10006 - Opération n° 10006 - Voirie	- €	1 686,00 €
1323 - Départements	- €	- €
1346 - Participations pour voirie et réseaux	- €	1 686,00 €

29 - Opération n° 29 - Ecole publique	- €	2 612,00 €
2031 - Frais d'études	- €	2 612,00 €
OPFI - Opérations Financières	- €	229 396,91 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	229 396,91 €

718 124,91 €	577 963,06 €
---------------------	---------------------

Dépenses de fonctionnement 2018

	CA 2017	Prévisions 2018
011 - Charges à caractère général	326 213,51 €	334 150,00 €
6042 - Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	- €	1 000,00 €
605 - Achats de matériel, équipements et travaux	28 884,14 €	40 000,00 €
60611 - Eau et assainissement	3 232,91 €	9 000,00 €
60612 - Énergie - Électricité	22 796,40 €	25 000,00 €
60621 - Combustibles	6 477,86 €	7 000,00 €
60622 - Carburants	7 516,19 €	8 000,00 €
60623 - Alimentation	1 463,48 €	2 000,00 €
60624 - Produits de traitement	96,90 €	100,00 €
60628 - Autres fournitures non stockées	60,66 €	- €
60631 - Fournitures d'entretien	5 624,48 €	4 500,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	4 539,64 €	5 000,00 €
60633 - Fournitures de voirie	1 386,91 €	2 000,00 €
60636 - Vêtements de travail	1 095,20 €	1 500,00 €
6064 - Fournitures administratives	2 374,31 €	3 500,00 €
6065 - Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	2 388,28 €	2 500,00 €
6067 - Fournitures scolaires	8 293,84 €	4 300,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	1 752,81 €	1 000,00 €
611 - Contrats de prestations de services	64 128,00 €	62 000,00 €
6132 - Locations immobilières	6 435,00 €	6 100,00 €
6135 - Locations mobilières	4 937,18 €	6 000,00 €
61521 - Terrains	5 356,05 €	3 500,00 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	13 177,28 €	15 000,00 €
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	121,00 €	- €
615231 - Entretien et réparations voiries	16 447,85 €	16 500,00 €
615232 - Entretien et réparations réseaux	2 367,42 €	2 500,00 €
61524 - Bois et forêts	464,11 €	800,00 €
61551 - Matériel roulant	7 549,36 €	6 000,00 €
61558 - Autres biens mobiliers	3 832,61 €	3 500,00 €
6156 - Maintenance	8 250,17 €	7 000,00 €
6161 - Assurance multirisques	9 461,36 €	9 900,00 €
6168 - Autres primes d'assurance	2 862,51 €	3 100,00 €
6182 - Documentation générale et technique	7 000,60 €	7 000,00 €
6184 - Versements à des organismes de formation	1 370,51 €	500,00 €
6185 - Frais de colloques et séminaires	162,50 €	- €
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	282,21 €	300,00 €
6226 - Honoraires	24 367,43 €	18 000,00 €
6227 - Frais d'actes et de contentieux	- €	1 000,00 €
6228 - Divers	4 311,10 €	4 200,00 €
6231 - Annonces et insertions	1 810,81 €	1 000,00 €
6232 - Fêtes et cérémonies	3 000,18 €	3 100,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	1 704,90 €	4 500,00 €
6238 - Divers	3 749,91 €	2 000,00 €
6247 - Transports collectifs	11 763,56 €	13 000,00 €
6251 - Voyages et déplacements	1 213,73 €	700,00 €
6257 - Réceptions	523,27 €	1 000,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	4 412,61 €	5 000,00 €
6262 - Frais de télécommunications	6 750,13 €	7 000,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	225,00 €	300,00 €
6281 - Concours divers (cotisations...)	3 149,29 €	700,00 €
6284 - Redevances pour services rendus	50,63 €	50,00 €
6288 - Autres services extérieurs	918,23 €	- €
63512 - Taxes foncières	5 583,00 €	6 000,00 €

0330 - Autres droits	450,00 €	500,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	575 612,52 €	542 300,00 €
6218 - Autre personnel extérieur	40 827,39 €	32 000,00 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	305,65 €	300,00 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	7 325,35 €	6 400,00 €
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	975,61 €	1 000,00 €
6411 - Personnel titulaire	338 241,47 €	320 000,00 €
6413 - Personnel non titulaire	19 272,11 €	25 000,00 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	53 938,36 €	50 000,00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	3 747,39 €	4 200,00 €
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 097,89 €	1 300,00 €
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	18 511,30 €	17 600,00 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	91 370,00 €	84 000,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	- €	500,00 €
6478 - Autres charges sociales diverses	- €	- €
014 - Atténuations de produits	16 997,00 €	23 000,00 €
7391171 - Dégrev.tax. foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	956,00 €	1 000,00 €
739211 - Attributions de compensation	16 041,00 €	22 000,00 €
739223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	- €	- €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	40 000,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	40 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	115 882,34 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	115 882,34 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 384,70 €	93 300,00 €
675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées	542,68 €	- €
6761 - Différences sur réalisations (positives) transférées en invest.	123,32 €	- €
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	87 718,70 €	93 300,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	136 162,52 €	148 460,00 €
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	61,93 €	88,23 €
6531 - Indemnités	55 427,64 €	56 000,00 €
6532 - Frais de mission	- €	- €
6533 - Cotisations de retraite	2 328,82 €	2 400,00 €
6534 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 457,08 €	5 500,00 €
6535 - Formation	629,44 €	- €
6541 - Créances admises en non-valeur	- €	1 000,00 €
65541 - Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	406,77 €	500,00 €
6558 - Autres contributions obligatoires	53 762,67 €	57 000,00 €
657362 - CCAS	- €	2 053,86 €
657363 - Subvention de fonctionnement camping	1 750,00 €	2 917,91 €
65748 - Subventions (associati)	15 460,00 €	21 000,00 €
658 - Charges diverses de la gestion courante	878,17 €	- €
66 - Charges financières	30 133,80 €	30 000,00 €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	30 133,80 €	30 000,00 €
	1 173 504,05 €	1 327 092,34 €

Recettes de fonctionnement 2018

	CA 2017	Prévisions 2018
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	37 599,21 €	93 542,34 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	37 599,21 €	93 542,34 €
013 - Atténuations de charges	39 425,44 €	24 200,00 €
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	39 231,84 €	24 000,00 €
6459 - Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	193,60 €	200,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 962,94 €	60 000,00 €
722 - Immobilisations corporelles	61 962,94 €	60 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	62 116,12 €	56 300,00 €
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	3 899,00 €	1 500,00 €
70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal	5 535,57 €	4 000,00 €
7067 - Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	49 003,35 €	49 500,00 €
706882 - Recettes diverses	281,70 €	300,00 €
706883 - Location salles municip	2 525,00 €	- €
706884 - Abonnement bibliotheque	799,00 €	1 000,00 €
70878 - par d'autres redevables	72,50 €	- €
73 - Impôts et taxes	728 112,10 €	721 000,00 €
73111 - Taxes foncières et d'habitation	648 138,00 €	656 000,00 €
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	1 096,00 €	- €
73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	39 174,00 €	27 000,00 €
7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	39 704,10 €	38 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	384 392,16 €	345 550,00 €
7411 - Dotation forfaitaire	198 129,00 €	198 000,00 €
74121 - Dotation de solidarité rurale	38 946,00 €	38 000,00 €
74127 - Dotation nationale de péréquation	40 825,00 €	40 000,00 €
74711 - Emplois jeunes	- €	- €
74718 - Autres	12 662,07 €	10 000,00 €
7473 - Départements	4 284,78 €	7 000,00 €
74748 - Autres communes	13 717,56 €	- €
7478 - Autres organismes	6 462,75 €	500,00 €
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes professionnelle	48,00 €	50,00 €
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncière	12 554,00 €	12 000,00 €
74835 - Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	53 077,00 €	40 000,00 €
7484 - Dotation de recensement	3 686,00 €	- €
75 - Autres produits de gestion courante	25 991,34 €	26 500,00 €
752 - Revenus des immeubles	21 345,90 €	23 500,00 €
7588 - Autres produits divers	4 645,44 €	3 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	2 717,08 €	- €
7788 - Produits exceptionnels divers	2 051,08 €	- €
775 - Produits des cessions d'immobilisations	666,00 €	- €
	1 342 316,39 €	1 327 092,34 €

Dépenses d'investissement 2018

	RAR	Total BP 2018
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		- €
020 - Dépenses imprévues (investissement)		35 393,02 €
1641 - Emprunts en euros		149 100,00 €
2031 - Frais d'études		2 350,00 €
		- €
040 - Travaux en régie	- €	60 000,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains		25 700,00 €
21312 - Bâtiments scolaires		12 400,00 €
21318 - Autres bâtiments publics		21 900,00 €
		- €
10002 - Opération n° 10002 - Acquisitions de matériel	- €	26 100,00 €
2051 - Concessions et droits similaires		4 700,00 €
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		500,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques		8 200,00 €
		- €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers		5 500,00 €
2183- Matériel de bureau et matériel informatique		2 900,00 €
2184 - Mobilier		4 300,00 €
		- €
10004 - Opération n° 10004 - Bâtiments communaux	5 340,00 €	62 550,00 €
2031 - Frais d'études	640,00 €	2 000,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains		20 250,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	2 400,00 €	13 000,00 €
2313 - Constructions	2 300,00 €	27 300,00 €
		- €
10006 - Opération n° 10006 - Voirie	68 000,00 €	224 800,00 €
		- €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	68 000,00 €	220 800,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques		4 000,00 €
		- €
26 - Opération n° 26 - PLU	1 000,00 €	4 200,00 €
202 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	1 000,00 €	4 200,00 €
		- €
27 - Opération n° 27 - Espace Hermine	430,00 €	430,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	430,00 €	430,00 €
		- €
29 - Opération n° 29 - Ecole publique	500,00 €	105 700,00 €
2031 - Frais d'études		7 000,00 €
21312 - Bâtiments scolaires		93 200,00 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers		5 000,00 €
2184- Mobilier	500,00 €	500,00 €
		- €
	75 270,00 €	670 623,02 €

Recettes d'investissement 2018

	CA 2017	Prévisions 2018
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	16 869,68 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	115 882,34 €
16- Emprunt et dettes		300 000,00 €
1641 - Emprunts en euros	200 000,00 €	300 000,00 €
10002 - Opération n° 10002 - Acquisitions de matériel	- €	1 000,00 €
1328 - Autres		1 000,00 €
10004 - Opération n° 10004 - Bâtiments communaux	13 978,00 €	2 600,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux	10 400,00 €	2 600,00 €
1322 - Régions	1 758,00 €	
1323 - Départements		
2031 - Frais d'études	1 820,00 €	- €
10006 - Opération n° 10006 - Voirie	8 358,00 €	1 686,00 €
1323 - Départements	- €	
1346 - Participations pour voirie et réseaux	8 358,00 €	1 686,00 €
29 - Opération n° 29 - Ecole publique	2 612,00 €	21 000,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux		21 000,00 €
2031 - Frais d'études	2 612,00 €	- €
OFI - Opérations Financières	264 630,36 €	118 285,00 €
10222 - F.C.T.V.A.	15 582,08 €	30 000,00 €
10226 - Taxe d'aménagement	12 964,97 €	10 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	229 396,91 €	75 270,00 €
1318 - Autres subventions	221,00 €	
1323 - Subventions Départements	2 995,40 €	500,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	2 460,00 €	- €
274 - Remboursement Prêts d'honneur	1 010,00 €	2 515,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 384,70 €	93 300,00 €
192 - Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	123,32 €	
21316 - Équipements du cimetière	542,68 €	
2802 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	2 460,00 €	2 460,00 €
28051 - Concessions et droits similaires	7 420,60 €	9 931,00 €
28128 - Autres agencements et aménagements de terrains		271,00 €
281311 - Hôtel de ville	16 337,73 €	16 338,00 €
281312 - Bâtiments scolaires	2 918,54 €	3 090,00 €
281316 - Equipements du cimetière	474,68 €	475,00 €
281318 - Autres bâtiments publics	492,01 €	759,00 €
28132 - Immeubles de rapport	22 330,23 €	22 331,00 €
28135 - Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	940,50 €	941,00 €
28145 - Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements		2 016,00 €
28152 - Installations de voirie	685,53 €	686,00 €
281533 - Réseaux câblés	252,05 €	253,00 €
281534 - Réseaux d'électrification	136,00 €	136,00 €
281538 - Autres réseaux	1 469,20 €	1 470,00 €

281568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	277,54 €	278,00 €
281571 - Matériel roulant	16 017,67 €	16 018,00 €
281578 - Autre matériel et outillage de voirie	172,75 €	173,00 €
28158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	2 042,14 €	2 788,00 €
28181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	4 273,20 €	2 373,00 €
28183 - Matériel de bureau et matériel informatique	6 510,05 €	7 885,00 €
28184 - Mobilier	991,04 €	1 110,00 €
28188 - Autres immobilisations corporelles	1 517,24 €	1 518,00 €

377 963,06 €	670 623,02 €
---------------------	---------------------

DEPENSES

	Prévisions	Réalizations
011 - Charges à caractère général	7 760,00 €	7 062,80 €
6042 - Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	160,00 €	- €
60611 - Eau et assainissement	1 200,00 €	423,15 €
60612 - Énergie - Électricité	1 400,00 €	1 300,92 €
60631 - Fournitures d'entretien	500,00 €	871,59 €
60632 - Fournitures de petit équipement	600,00 €	1 020,90 €
6135 - Locations mobilières	- €	164,40 €
61521 - Terrains	100,00 €	- €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	1 500,00 €	1 697,52 €
6161 - Assurance multirisques	800,00 €	375,95 €
6231 - Annonces et insertions	200,00 €	79,75 €
6238 - Divers	300,00 €	- €
6257 - Réceptions	- €	117,92 €
6261 - Frais d'affranchissement	100,00 €	15,00 €
6262 - Frais de télécommunications	350,00 €	320,05 €
627 - Services bancaires et assimilés	20,00 €	15,61 €
63513 - Autres impôts locaux	220,00 €	220,48 €
637 - Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	310,00 €	439,56 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	12 100,00 €	12 088,20 €
6218 - Autre personnel extérieur	12 100,00 €	12 088,20 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	5,02 €	- €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	5,02 €	- €
66 - Charges financières	50,00 €	6,70 €
6688 - Autres	50,00 €	6,70 €
	19 915,02 €	19 157,70 €

RECETTES

002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 865,02 €	3 865,02 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 865,02 €	3 865,02 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	12 600,00 €	12 618,42 €
70632 - A caractère de loisirs	12 600,00 €	12 618,42 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 750,00 €	1 750,00 €
74741 - Communes membres du GFP	1 750,00 €	1 750,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €
7588 - Produits divers gestion courante	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	1 700,00 €	1 721,35 €
7788 - Produits exceptionnels divers	1 700,00 €	1 721,35 €
	19 915,02 €	19 954,79 €

Dépenses de fonctionnement	19 157,70 €
Recettes de fonctionnement	16 089,77 €
Résultat 2017	- 3 067,93 €
Résultat antérieur	3 865,02 €
Résultat à reporter en 2018	797,09 €

Budget primitif camping 2018

DEPENSES

	CA 2017	Prévisions 2018
011 - Charges à caractère général	7 062,80 €	5 865,00 €
60611 - Eau et assainissement	423,15 €	1 500,00 €
60612 - Énergie - Électricité	1 300,92 €	1 400,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	871,59 €	300,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	1 020,90 €	- €
6135 - Locations mobilières	164,40 €	400,00 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	1 697,52 €	300,00 €
6161 - Assurance multirisques	375,95 €	400,00 €
6231 - Annonces et insertions	79,75 €	200,00 €
6257 - Réceptions	117,92 €	100,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	15,00 €	15,00 €
6262 - Frais de télécommunications	320,05 €	550,00 €
627 - Services bancaires et assimilés	15,61 €	20,00 €
63513 - Autres impôts locaux	220,48 €	230,00 €
637 - Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	439,56 €	450,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	12 088,20 €	12 100,00 €
6218 - Autre personnel extérieur	12 088,20 €	12 100,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	200,00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	200,00 €
66 - Charges financières	6,70 €	50,00 €
6688 - Autres	6,70 €	50,00 €
	19 157,70 €	18 215,00 €

RECETTES

002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 865,02 €	797,09 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 865,02 €	797,09 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	12 618,42 €	14 500,00 €
70632 - A caractère de loisirs	12 618,42 €	14 500,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 750,00 €	2 917,91 €
74741 - Communes membres du GFP	1 750,00 €	2 917,91 €
77 - Produits exceptionnels	1 721,35 €	- €
7788 - Produits exceptionnels divers	1 721,35 €	- €
	19 954,79 €	18 215,00 €